

Rapport de prédiagnostic écologique bibliographique

Département de l'Allier – Commune de Saint-Eloy-d'Allier



Source : Aedes Energie, 2025

Sommaire

SOMMAIRE	2
GLOSSAIRE	3
TABLES DES FIGURES	4
TABLE DES TABLEAUX	4
I. INTRODUCTION	5
II. METHODOLOGIE.....	6
1. <i>Délimitation des aires d'études</i>	6
2. <i>Bibliographie consultée</i>	7
III. CONTEXTE ECOLOGIQUE.....	8
1. <i>Zonages du patrimoine naturel</i>	9
2. <i>Protections réglementaires : Schéma de Cohérence Ecologique (SRCE)</i>	13
3. <i>Protection par la maîtrise foncière : Espaces naturels sensibles</i>	15
4. <i>Outil de conservation des Espèces : Plan Nationaux d'action</i>	17
5. <i>Synthèse des enjeux du contexte écologique</i>	18
IV. RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LA COMMUNE DE SAINT-ELOY-D'ALLIER.....	20
1. <i>Flore</i>	20
2. <i>Faune</i>	21
V. SYNTHESE DES ENJEUX	26
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	27
ANNEXE	28

Glossaire

AEE : aire d'étude élargie

AEI : aire d'étude immédiate

AER : aire d'étude rapprochée

APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

CNB : Conservatoire botanique national

ENS : Espace naturel sensible

INPN : Inventaire national du patrimoine naturel

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

LR : Liste rouge

PLU(i) : plan local d'urbanisme (intercommunal)

PN : Protection nationale

PNA : Plan national d'action

PNR : Parc naturel régional

SRCE : Schéma régional de cohérence écologique

ZIP : zone d'implantation potentielle

ZPS : Zone de protection spéciale

ZSC : Zone spéciale de conservation

Directive Habitat-Faune-Flore : La directive de l'Union européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de la faune et de la flore sauvages. Elle a pour but de maintenir ou de rétablir la biodiversité de l'Union européenne. Pour cela elle vise à recenser, protéger et gérer les sites d'intérêt communautaire présents sur le territoire de l'Union.

Directive Oiseaux : La directive 2009/147/CE (appelée plus généralement directive Oiseaux) du 30 novembre 2009 est une directive prise par l'Union européenne afin de promouvoir la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages du territoire européen. Elle s'applique aux oiseaux eux-mêmes ainsi qu'à leurs nids, leurs œufs et leurs habitats.

Plans nationaux d'action en faveur des espèces menacées (PNA) : outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

Tables des Figures

Figure 1 : Zone d'implantation potentielle du site d'étude (terÉCO, 2026)	5
Figure 2 : Localisation des aires d'études du projet (terÉCO, 2026).....	6
Figure 3 : Localisation des Zones Natura 2000 comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)	10
Figure 4 : Localisation des ZNIEFF comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)	12
Figure 5 : Trame verte et bleue au sein de l'AER (terÉCO, 2026)	13
Figure 6 : Trame verte et bleue au sein de l'AEE (terÉCO, 2026).....	14
Figure 7 : Localisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) compris dans l'AEE (terÉCO, 2026)	16
Figure 8 : Figure 7 : Zonages liés au patrimoine naturel dans les aires d'études de la zone de projet de Saint- Eloy-d'Allier (terÉCO, 2026).....	19

Table des Tableaux

Tableau 1 : Localisation du projet par rapport aux périmètres de protection et aux zones d'inventaires déterminants (terÉCO, 2026)	8
Tableau 2 : Caractéristiques des Zones Natura 2000 de l'AEE (terÉCO, 2026)	9
Tableau 3 : Caractéristiques des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique Faunistiques et Floristiques de l'AEE (terÉCO, 2026)	11
Tableau 4 : Caractéristiques des Espaces Naturels Sensibles de l'AEE (terÉCO, 2026).....	15
Tableau 5 : Synthèse du contexte écologique (terÉCO, 2026)	18
Tableau 6 : Espèces exotiques envahissantes présentes à Saint-Eloy-d'Allier (terECO, 2026)	20
Tableau 7 : Tableau de synthèse de la bibliographie relative à la faune (terÉCO, 2026).....	21
Tableau 8 : Avifaune à enjeux présente dans l'AEE selon la bibliographie (terÉCO, 2026).....	22
Tableau 9 : Mammifères à enjeux présents dans l'AEE selon la bibliographie (terÉCO, 2026)	23
Tableau 10 : Herpétofaune à enjeux de l'AEE selon la bibliographie (terÉCO, 2026)	24
Tableau 11 : Entomofaune contactée sur l'AEI (terÉCO, 2026)	25
Tableau 12 : Synthèse des enjeux sur site (terÉCO, 2026)	26

I. Introduction

La société française Aedes Énergies, spécialisée dans la production d'énergie issue de ressources renouvelables, souhaite implanter des ombrières agrivoltaïques, dans la commune de Saint-Éloy-d'Allier, au sein du département de l'Allier, en région Auvergne-Rhône-Alpes. La zone d'implantation potentielle se situe tout à fait à l'ouest de la région, proche de la frontière avec la région Centre-Val de Loire. Le projet concerne 18,17 ha de parcelles agricoles. La zone du projet était entièrement déclarée à la PAC en 2024 (RPG 2024), à l'exception d'une zone restreinte au nord-ouest, à côté des bâtiments. Ces 5 dernières années, les parcelles ont été déclarées en tant que prairies permanentes.



Figure 1 : Zone d'implantation potentielle du site d'étude (terÉCO, 2026)

L'objectif du présent rapport est d'évaluer et présenter les sensibilités écologiques de la zone de projet. L'étude mettra en avant les enjeux liés au patrimoine naturel, en s'appuyant sur les données bibliographiques disponibles.

II. Méthodologie

1. Délimitation des aires d'études

Dans le cadre du Prédiagnostic écologique bibliographique, les trois aires d'études suivantes ont été définies :

- **L'aire d'étude immédiate** : correspondant à l'emprise du projet, d'une surface de 18,17 ha est susceptible de percevoir les éventuelles nuisances directes liées au projet en phase travaux et/ou phase d'exploitation pour les espèces peu mobiles.
- **L'aire d'étude rapprochée** : correspondant à 100m autour de l'emprise du projet, est susceptible de percevoir les éventuelles nuisances liées au projet en phase travaux et/ou phase d'exploitation pour les espèces mobiles.
- **L'aire d'étude éloignée** : correspondant à une zone tampon de 5 km autour de l'aire d'étude immédiate. Cette zone correspond à l'environnement écologique dans lequel s'insère le projet. C'est l'aire d'étude permettant une analyse globale du contexte écologique de l'aire d'étude immédiate.

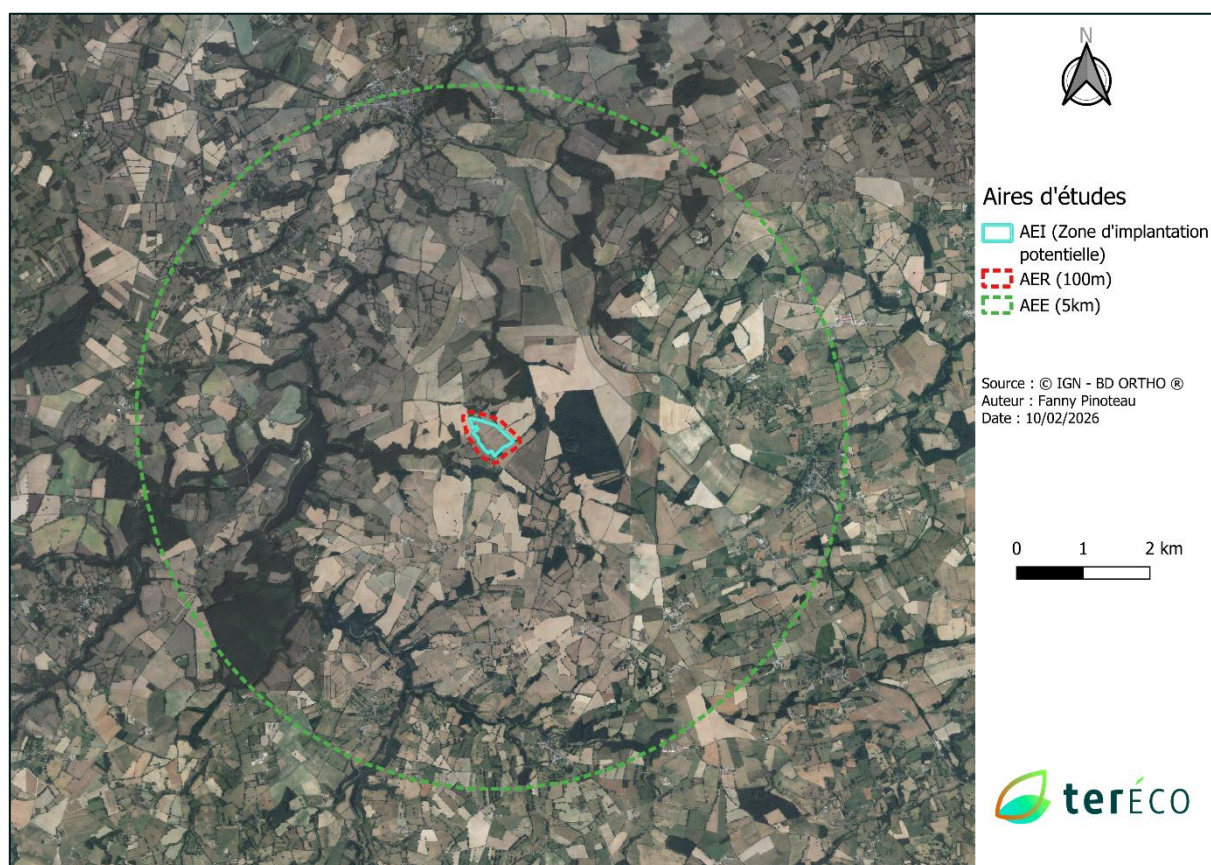


Figure 2 : Localisation des aires d'études du projet (terÉCO, 2026)

2. Bibliographie consultée

La bibliographie disponible a été consultée afin de collecter les informations existantes sur la zone de projet et ses alentours. Les bases de données suivantes ont été consultées :

- LPO AURA ;
- Faune AURA ;
- Biodiv'AURA Atlas;
- Observatoire des Reptiles d'Auvergne ;
- Observatoire National des Mammifères - SFEPM
- INPN
- UICN ;
- Listes rouges nationales et régionales ;
- Listes rouges de la flore vasculaire de France métropolitaine (2019) ;
- Listes rouges de la flore vasculaire départementale et régionale ;
- Annexe II de la Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ;
- Arrêté du 20 janvier 1982 et Arrêté modificatif du 23 mai 2013 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national ;
- Arrêtés relatifs aux listes des espèces végétales protégées dans le département et en région complétant la liste nationale ;
- Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés - UICN France, FCBN & MNHN (2012) ;
- Liste rouge des orchidées de France métropolitaine – Chapitre Orchidées de France métropolitaine - UICN France, FCBN et MNHN & SFO (2009) ;

III. Contexte écologique

Le contexte écologique permet d'identifier les périmètres écologiques aux abords de la zone de projet. L'aire d'étude éloignée, c'est-à-dire un rayon de 5 kilomètres autour de la zone de projet, a été considérée pour présenter ce contexte écologique.

Le tableau suivant présente la localisation du site vis-à-vis des zonages du patrimoine naturel et des périmètres de protection réglementaire, contractuelle et foncière.

Tableau 1 : Localisation du projet par rapport aux périmètres de protection et aux zones d'inventaires déterminants (terÉCO, 2026)

Type	Statut	Présence au sein de l'AEE
Zonage du patrimoine Naturel	Zones Natura 2000	OUI
	Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)	OUI
Protections réglementaires	Arrêté de Protection de Biotope (APPB)	NON
	Réserve Naturelle Nationale	NON
	Réserve Naturelle Régionale	NON
	Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)	OUI
Protections contractuelles	Parc Naturel National	NON
	Parc Naturel Régional (PNR)	NON
Protections par la maîtrise foncière	Espaces Naturels Sensibles (ENS)	OUI
	Terrain acquis par un conservatoire d'Espaces Naturels	NON
Protection au titre d'un texte international	Réserve de biosphère	NON
	Zones humides d'importance internationale (RAMSAR)	NON
Outil de conservation des espèces	Plan Nationaux d'action (PNA)	OUI

Seuls les zonages, protections et outils de conservations recensés dans les aires d'études (jusqu'à 5km autour de la ZIP) du projet sont décrits et analysés dans les parties suivantes.

1. Zonages du patrimoine naturel

1. Zone Natura 2000

Le réseau NATURA 2000 est un réseau écologique européen cohérent formé à terme par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) en application respectivement de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats.

Le tableau ci-après présente les Zones Natura 2000 présentes au sein des aires d'études :

Tableau 2 : Caractéristiques des Zones Natura 2000 de l'AEI (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Surface (ha)	Distance à l'AEI	Probable contrainte réglementaire vis-à-vis de la zone d'étude
FR2400519	Haute vallée de l'Aenon et petits affluents	305	2,05 km	Oui

Une seule Zone Natura 2000 se trouve dans l'Aire d'étude élargie.

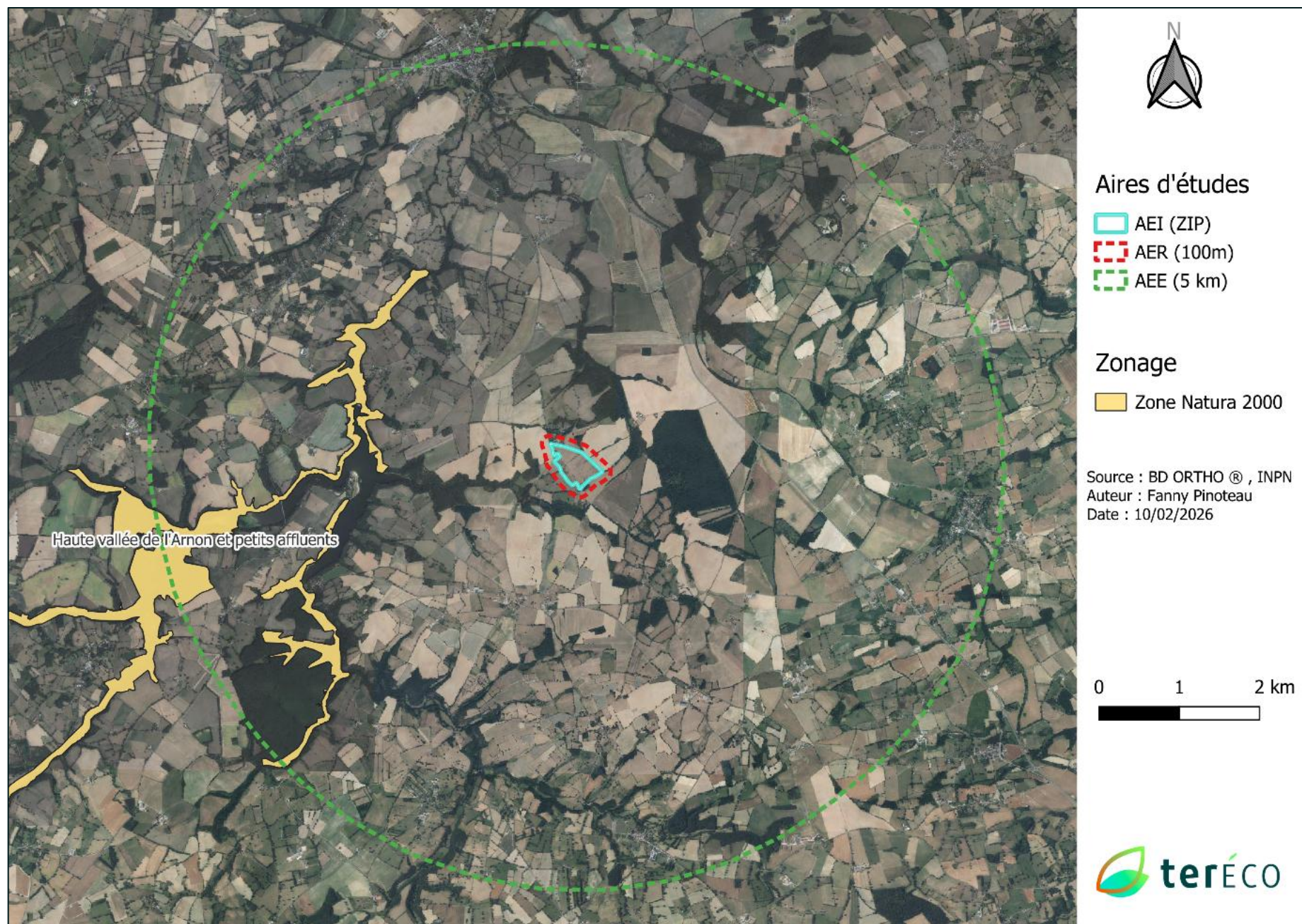


Figure 3 : Localisation des Zones Natura 2000 comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)

2. Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Selon l'INPN, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire, sur l'ensemble du territoire national, des secteurs de plus grand intérêt écologique abritant la biodiversité patrimoniale dans la perspective de créer un socle de connaissance, mais aussi un outil d'aide à la décision (protection de l'espace, aménagement du territoire).

On distingue deux types de ZNIEFF :

- ZNIEFF de type I : espaces homogènes écologiquement, définis par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou d'habitats rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel régional. Ce sont les zones les plus remarquables du territoire (INPN) ;
- ZNIEFF de type II : espaces qui intègrent des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riche que les milieux alentour (INPN)

Le tableau ci-après liste les ZNIEFF présentes au sein de l'aire d'étude éloignée :

Tableau 3 : Caractéristiques des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique Faunistiques et Floristiques de l'AEE (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Surface (ha)	Distance à l'AEI	Probable contrainte réglementaire
ZNIEFF de type I				
240031465	SUINTEMENT PÂTURE DE CHAUMONT	3	1,5km	Non
240031369	LANDES DE CHAUMONT	2,5	2,1 km	Non
240031370	CHENAIE-CHARMAIE DES CHETZ	1,7	2,4 km	Non
240031366	LANDES DE CHETZ	1,3	2,4 km	Non
240031547	AULNAIE-FRENAIE DU MOULIN DES FOUGÈRES	19,6	2,5 km	Non
240031773	PRAIRIES PARATOURBEUSES DU PONCEAU	5,2	3,9 km	Non
240031371	CHENAIE-CHARMAIE DU BOIS DE LA ROCHE	14,7	3,4 km	Non
240031609	PRAIRIES HUMIDES DES GRANDS PATUREAUX	2,4	4,4 km	Non
240031808	VALLON DU RIFOULET, BOIS ET PRAIRIES HUMIDES DES COUTURELLES	61,7	3,8 km	Non
ZNIEFF de type II				
240031386	HAUTE VALLÉE DE L'ARNON ET AFFLUENTS	616	1,5 km	Non

Au total 9 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II sont présentes dans l'Aire d'étude éloignée. Cependant le site d'étude n'est compris dans aucun de ces zonages.

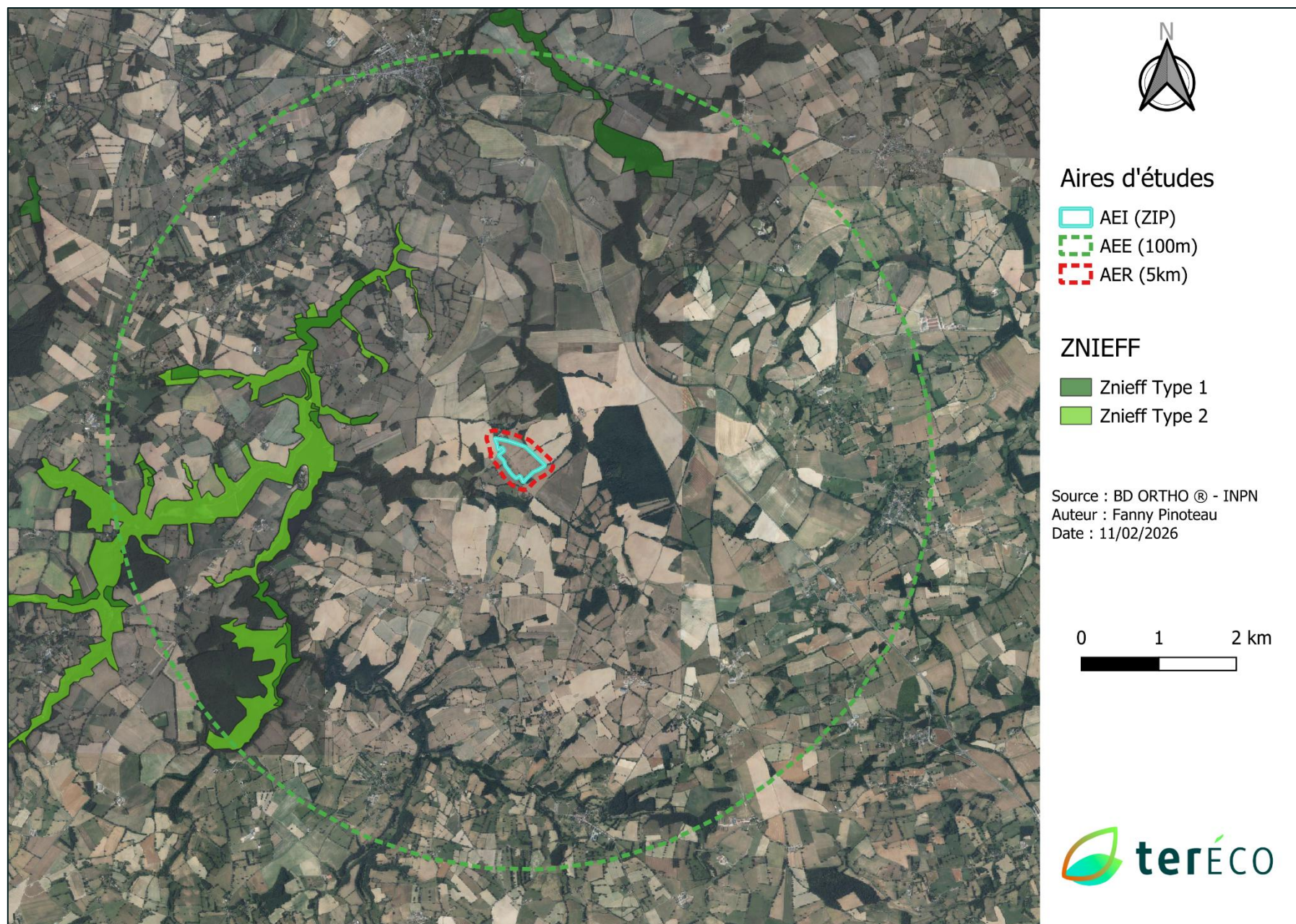


Figure 4 : Localisation des ZNIEFF comprises dans l'AEE (terÉCO, 2026)

2. Protections réglementaires : Schéma de Cohérence Ecologique (SRCE)

Conformément à l'article L371-3 du Code de l'environnement, le Schéma Régional de Cohérence Écologique constitue un document cadre régional qui vise à l'identification et à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue régionale (DREAL Nouvelle-Aquitaine).

Il comporte les informations suivantes :

- La présentation des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la restauration des continuités écologiques
- Un volet identifiant l'ensemble des composantes de la Trame Verte et Bleue
- Une cartographie de la Trame Verte et Bleue à l'échelle de la région les mesures contractuelles mobilisables pour la préservation ou la restauration des continuités écologiques
- Les mesures prévues pour accompagner la mise en œuvre des continuités écologiques.

Les cartographies des trames vertes et bleues de la zone de projet sont présentées ci-dessous :

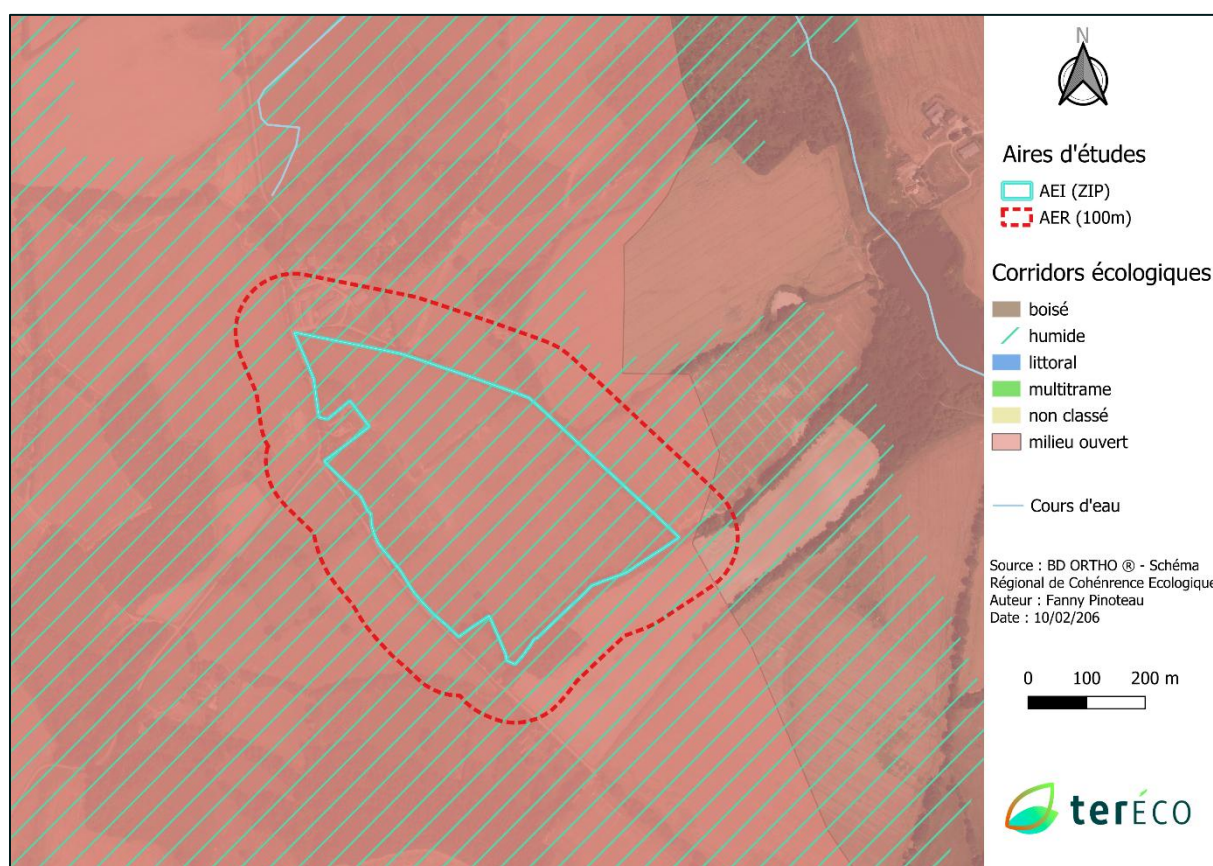


Figure 5 : Trame verte et bleue au sein de l'AER (terÉCO, 2026)

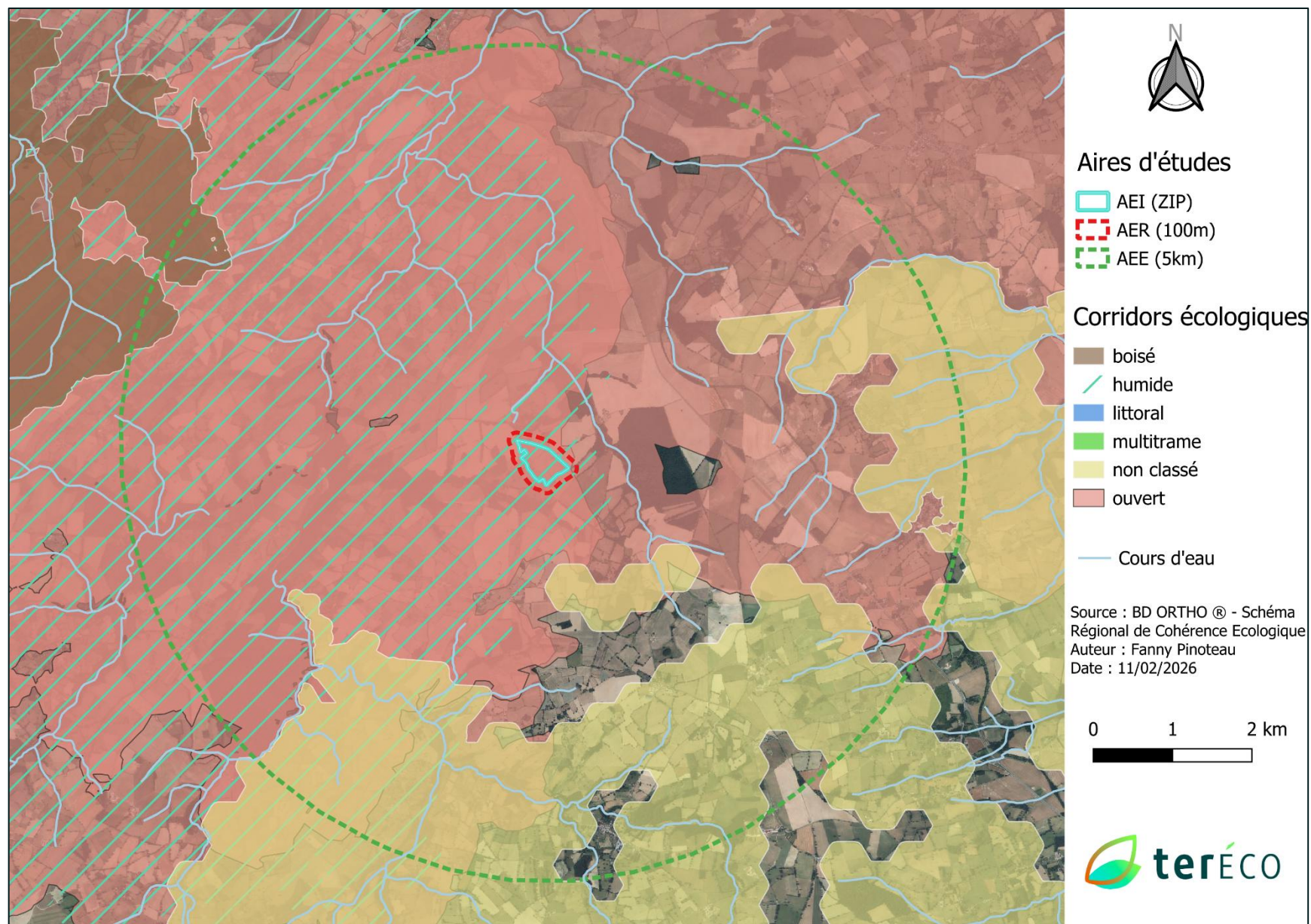


Figure 6 : Trame verte et bleue au sein de l'AEE (terÉCO, 2026)

Le site d'étude est directement concerné par des corridors humides et milieux ouverts. Ainsi, la zone d'étude est susceptible d'abriter de façon ponctuelle ou permanente des espèces inféodées aux milieux humides et aux milieux ouverts. De plus, le corridor humide inclut un cours d'eau proche de la ZIP.

L'AEE est majoritairement concerné par des corridors humides et milieux ouverts, bien que des corridors non classés soient présents au sud et à l'est et qu'un corridor boisé soit présent au nord-ouest. Le réseau hydrographique est également assez développé au sein de l'AEE.

3. Protection par la maîtrise foncière : Espaces naturels sensibles

La politique des espaces naturels sensibles (ENS) découle de la Loi du 18 juillet 1985 qui donne compétence aux départements pour mettre en œuvre une politique en faveur des espaces naturels sensibles dont la nature et les critères d'identification sont précisés par chaque Conseil départemental (protection ou ouverture au public, par exemple). Généralement, les ENS sont susceptibles de présenter un intérêt biologique ou paysager, d'être fragiles et/ou menacés, de faire l'objet de mesures de protection et de gestion, d'être le lieu de découvertes des richesses naturelles.

Le tableau ci-dessous présente les espaces naturels sensibles présents au sein des aires d'étude :

Tableau 4 : Caractéristiques des Espaces Naturels Sensibles de l'AEE (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Surface (ha)	Distance à l'AEI	Probable contrainte réglementaire vis-à-vis de la zone d'étude
FR4505240	Moulin de fougères (le)	4,8	2,6 km	Non

Un seul Espace Naturel Sensible (ENS) se trouve dans l'Aire d'étude éloignée du projet. Le site d'étude n'est pas compris au sein de cet ENS.



Figure 7 : Localisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) compris dans l'AEE (terÉCO, 2026)

4. Outil de conservation des Espèces : Plan Nationaux d'action

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques et opérationnels visant à renforcer la conservation ou le rétablissement d'espèces de faune et de flore sauvages menacées (Biodiversité.gouv.fr)

Sur l'ensemble des PNA lancés par le ministère, la DREAL AURA coordonne au niveau national **6 PNA faune** concernant : **l'Apron du Rhône, la Cistude d'Europe, les papillons diurnes patrimoniaux, la Mulette perlière, les Pies-grièches et le loup**. De plus, la région coordonne **3 PNA Flore/ milieux naturels** en lien avec les conservatoires botaniques nationaux du Massif central et alpin, concernant : **l'Alysson du Rhône, l'Epipactis du Castor et les ripisylves du Rhône et les pelouses sablonneuses continentales et méditerranéennes** (DREAL AURA).

Le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes est également concerné par d'autres PNA coordonnés par d'autres DREAL concernant (DREAL AURA) :

- Les amphibiens et reptiles (**Sonneur à ventre jaune et Lézard ocellé**),
- Les insectes (**pollinisateurs et odonates**)
- Les mammifères (**Loutre d'Europe, chiroptères et Lynx boréal**)
- Les oiseaux (**Aigle de Bonelli, Balbuzard pêcheur et Pygargue à queue blanche, Grand tétras, Gypaète barbu, Milan Royal, Râle des genêts, Vautour fauve, Vautour percnoptère, Vautour moine et Outarde Canepetière**)
- Flore et habitats naturels (**manes rocheuses calcaire alpines, Saxifrage oeil-de-bouc, Fluteau nageant, messicoles**)

Ainsi, bien que les PNA n'aient pas de portée réglementaire, les espèces dont ils font l'objet sont protégées au niveau national, il conviendra donc d'avoir une attention particulière aux espèces de ces PNA.

5. Synthèse des enjeux du contexte écologique

Ci-dessous est présenté le tableau récapitulant les enjeux issus de la bibliographie du contexte écologique.

Tableau 5 : Synthèse du contexte écologique (terÉCO, 2026)

Identifiant	Intitulé	Distance par rapport au site d'étude
Zone Natura 2000		
FR2400519	Haute vallée de l'Aenon et petits affluents	2,05 km
ZNIEFF de type I		
240031465	SUINTEMENT PÂTURE DE CHAUMONT	1,5km
240031369	LANDES DE CHAUMONT	2,1 km
240031370	CHENAIE-CHARMAIE DES CHETZ	2,4 km
240031366	LANDES DE CHETZ	2,4 km
240031547	AULNAIE-FRENAIE DU MOULIN DES FOUGÈRES	2,5 km
240031773	PRAIRIES PARATOURBEUSES DU PONCEAU	3,9 km
240031371	CHENAIE-CHARMAIE DU BOIS DE LA ROCHE	3,4 km
240031609	PRAIRIES HUMIDES DES GRANDS PATUREAUX	4,4 km
240031808	VALLON DU RIFOULET, BOIS ET PRAIRIES HUMIDES DES COUTURELLES	3,8 km
ZNIEFF de type II		
240031386	HAUTE VALLÉE DE L'ARNON ET AFFLUENTS	1,5km
Espace Naturel Sensible		
FR4505240	Moulin de fougères (le)	2,6 km

La zone d'étude n'est directement concernée par aucun périmètre de protection du patrimoine naturel. Le plus proche site Natura 2000 (FR2400519 « Haute vallée de l'Aenon et petits affluents ») se situe à environ 2 km.

Le site n'est compris qu'au sein de divers zonages de plans nationaux d'actions qui n'ont pas de portée réglementaire. Néanmoins, les espèces dont ils font l'objet sont protégées au niveau national.

La carte suivante récapitule l'ensemble des zonages aux alentours de la zone de projet.

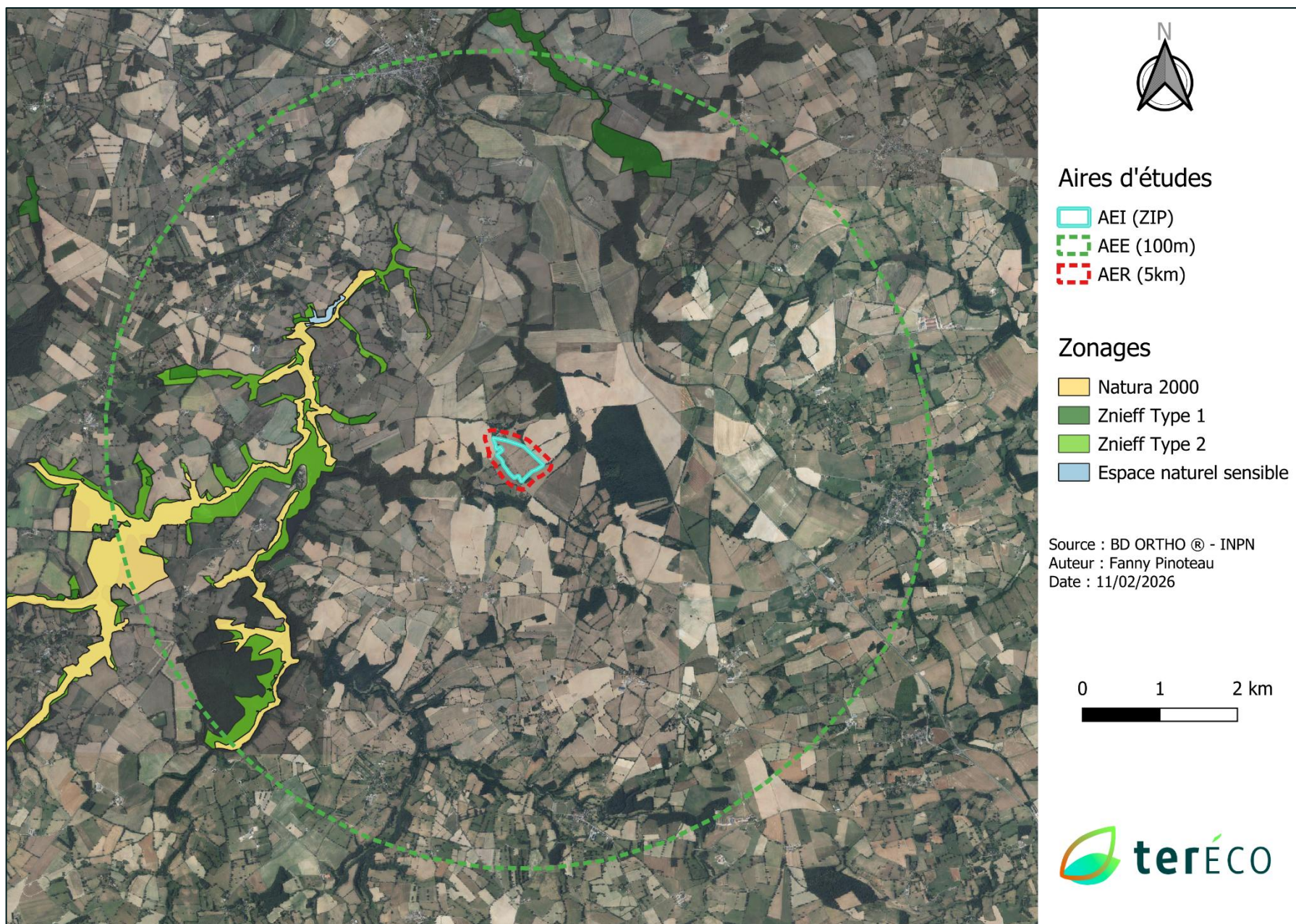


Figure 8 : Figure 7 : Zonages liés au patrimoine naturel dans les aires d'études de la zone de projet de Saint- Éloy-d'Allier (terÉCO, 2026)

IV. Recherche bibliographique sur la commune de Saint-Eloy-d'Allier

1. Flore

La bibliographie a été réalisée à partir des bases de données de Biodiv'Aura sur la commune de Saint-Eloy-d'Allier.

1. Flore à enjeu de conservation

D'après la bibliographie, **340 espèces** dont 323 angiospermes, 10 ptéridophytes, 5 mousses et 2 gymnospermes, sont présentes sur la commune de Saint-Eloy-d'Allier. La liste de ces espèces est disponible en annexe.

Selon la bibliographie disponible, aucune espèce végétale à enjeu de conservation notable n'a été recensée. Les espèces recensées sont globalement communes.

2. Espèces exotiques envahissantes

Certaines plantes exotiques introduites accidentellement ou volontairement ont d'excellentes capacités d'adaptation et s'installent souvent sur les zones dégradées et les terres remaniées. Ces espèces provoquent des déséquilibres importants lors de la reconquête végétale des zones dégradées et remaniées, mais aussi parfois au sein d'écosystèmes naturels. Elles sont une des principales causes de déclin de la biodiversité, avec la destruction des habitats naturels, c'est pourquoi il est important d'inventorier ces espèces avant et après la phase travaux des projets afin d'éviter toute propagation de ces espèces.

Parmi les espèces inventoriées dans la bibliographie, **5 sont des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)** d'après la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Auvergne. Elles sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Espèces exotiques envahissantes présentes à Saint-Eloy-d'Allier (terECO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Rareté en Auvergne	Invasibilité (Echelle de Weber)
Berce du Caucase	Heracleum mantegazzianum	RR	Invasibilité intermédiaire
Myriophylle du Brésil	Myriophyllum aquaticum	E	Invasibilité élevée
Épilobe cilié	Epilobium ciliatum	C	Invasibilité élevée
Jonc ténu	Juncus tenuis	C	Invasibilité intermédiaire
Panic à fleurs dichotomes	Panicum dichotomiflorum	PC	Invasibilité élevée

E : Exceptionnel, RR : Très Rare, R : Rare, AR : Assez Rare, PC : Peu Commun, AC : Assez Commun, C : Commun, CC : Très Commun, D : Disparu

Ces 5 espèces devront donc faire l'objet d'une attention particulière.

2. Faune

La bibliographie a été réalisée à partir des bases de données de Biodiv'Aura sur la commune de Saint-Eloy-d'Allier et les 5km alentour en Auvergne-Rhône-Alpes. Toutes les espèces recensées sont disponibles en annexe.

Le tableau suivant synthétise le résultat de la recherche bibliographique :

Tableau 7 : Tableau de synthèse de la bibliographie relative à la faune (terÉCO, 2026)

Taxon	Nombre d'espèces total	Nombre d'espèces à enjeux	Description des espèces à enjeux
Avifaune	76	21	Espèces PNA France : 3
Mammifères (hors chiroptères)	4	1	Espèces PNA France : 1
Chiroptères	0	0	/
Reptiles	5	0	/
Amphibiens	2	1	Espèces PNA France : 1
Entomofaune	71	2	Coléoptères patrimoniaux : 2
Total	158	25	Espèces PNA : 5 Coléoptères patrimoniaux : 2

1. Avifaune

D'après l'Atlas Biodiv'Aura, 76 espèces d'oiseaux sont présentes dans l'aire d'étude éloignée selon la bibliographie.

Le tableau suivant recense les différentes espèces d'oiseaux à enjeux recensés dans la bibliographie :

Tableau 8 : Avifaune à enjeux présente dans l'AEE selon la bibliographie (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Oiseaux	Protection nationale	LR France	LR AURA 2024
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Annexe II-2	GC	NT	NT
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	/	A.3	EN	VU
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	/	A.3	VU	NT
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Annexe I	A.3	LC	EN
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	/	A.3	VU	LC
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	/	A.3	NT	VU
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Annexe I	A.3	LC	VU
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Annexe I	A.3	VU	NA
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Annexe I	A.3	LC	LC
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Annexe I	A.3	CR	NA
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	/	A.3	VU	LC
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Annexe I	A.3	VU	VU
Milan Royal	<i>Milvus milvus</i>	Annexe I	A.3	VU	NT
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedecnemus</i>	Annexe I	A.3	LC	LC
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	/	A.3	VU	VU
Pic mar	<i>Dendrocopos</i>	Annexe I	A.3	LC	LC
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	/	A.3	VU	VU
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	/	A.3	LC	VU
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Annexe II-2	GC	VU	VU
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Annexe II-2		NT	EN
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	/	A.3	VU	VU

GC : Gibier chassable, A.3 : Article 3 ; NE : Non évalué ; DD : Données insuffisantes ; LC : Non concerné ; NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique

76 espèces d'oiseaux ont été recensées dans la bibliographie, dont 21 espèces à enjeux protégée au niveau national ou étant inclus dans la Directive Oiseaux. On retrouve des espèces liées aux milieux agricoles, mais aussi des espèces des strates arbustives et buissonnantes, des espèces liées aux milieux humides ou des espèces inféodées aux boisements. La plupart de ces espèces sont considérées comme vulnérables ou en danger au niveau régional ou national.

Parmi ces espèces, 3 font partie d'un Plan National d'Action (PNA). Il s'agit du Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), du Milan Royal (*Milvus milvus*) et de l'Édicnème criard (*Burhinus oedicephalus*). La présence de ces espèces au sein de l'aire d'étude rapprochée devra donc être vérifiée puisqu'elles sont liées au milieu agricole, pour la nidification (Édicnème criard) ou pour l'alimentation (Busard-Saint-Martin et Milan Royal). **De plus, il conviendra d'adapter les périodes de travaux au calendrier écologique pour éviter toute la période de reproduction et de nidification des oiseaux. De plus, les haies et arbres isolés devront être conservés.**

2. Mammifères (hors chiroptères)

D'après la bibliographie disponible, 4 espèces de mammifères sont présentes dans l'aire d'étude éloignée. Parmi ces espèces, une seule est menacée, il s'agit de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*). Les trois autres espèces sont des espèces communes du territoire français.

Le tableau suivant recense les différentes espèces de mammifères à enjeux recensés dans la bibliographie :

Tableau 9 : Mammifères à enjeux présents dans l'AEE selon la bibliographie (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat	Protection nationale	LR France	LR AURA 2024
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Annexe II et IV	A.2	LC	LC

A.2 : Article 2 ; NE : Non évalué ; DD : Données insuffisantes ; LC : Non concerné ; NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique

La Loutre d'Europe, dont la chasse est interdite depuis 1972, est légalement protégée depuis 1981. La population de Loutre d'Europe est cependant en augmentation dans la région d'après la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et le pôle vertébré de l'Observatoire de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle se trouve dans tous les types d'habitats riches en poissons (rivières, ruisseaux, étangs et lacs, marais, marécages), à condition d'avoir un réseau hydrographique étendu et suffisant pour son régime piscivore. L'AER ne présentant pas de cours d'eau, il est peu probable que cette espèce soit retrouvée sur la zone de projet.

4 espèces de mammifères ont été recensées dans la bibliographie. Parmi ces espèces, 1 est protégée et fait partie d'un PNA.

3. Chiroptères

Aucune espèce de chiroptère n'a été recensée dans la bibliographie disponible. Cependant, ces données peuvent être lacunaires.

Le niveau d'état de connaissance des chiroptères dans l'AEE est mauvais d'après la carte Nature, Paysage, Biodiversité disponible sur le site Données publiques ouvertes en Auvergne-Rhône-Alpes (datARA) dont le lien est disponible sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Il est ainsi difficile de conclure sur la potentielle présence de chiroptères au sein du site d'étude.

En termes de potentialité d'accueil, l'aire d'étude immédiate peut potentiellement présenter un intérêt spécifique. Il conviendra donc de vérifier la présence d'arbres morts, de cavités à pic, de décollements d'écorces, de bâtiments abandonnés, et autres structures, pouvant servir de gîte aux chiroptères.

De plus, la zone d'étude peut présenter un habitat de chasse et de transit favorable pour certaines espèces des milieux ouverts, comme les Noctules et Pipistrelles.

Aucune espèce n'a été relevée dans la bibliographie disponible. La zone d'étude peut cependant présenter un habitat de chasse ou de gîte favorable pour les chiroptères.

Par précaution, il sera nécessaire d'éviter toute pollution lumineuse lors de la mise en place du projet (tant en phase de travaux que d'exploitation) et de proscrire tout éclairage nocturne. De plus, les gîtes favorables aux chiroptères présents au sein de l'AER devront être conservés.

4. Herpétofaune

D'après la bibliographie disponible, 5 espèces de reptiles et 2 espèces d'amphibiens sont présents dans l'aire d'étude éloignée. Parmi ces espèces, une seule est menacée, il s'agit du sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*).

Le tableau suivant recense les différentes espèces de reptiles et amphibiens à enjeux recensés dans la bibliographie :

Tableau 10 : Herpétofaune à enjeux de l'AEE selon la bibliographie (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat	Protection Nationale	LR France	LR AURA 2024
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Annexe II et IV	A.2	VU	VU

A.2 : Article 2 ; NE : Non évalué ; DD : Données insuffisantes ; LC : Non concerné ; NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique

Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est un amphibien qui était courant au début du XXe siècle, mais qui a subi un déclin rapide à l'échelle européenne lié à la disparition des milieux humides et la fragmentation de son habitat. C'est pourquoi un PNA en faveur de cette espèce a été élaboré. Le Sonneur à ventre jaune apprécie les milieux pionniers, où l'instabilité du milieu réduit la concurrence avec d'autres espèces. En Rhône-Alpes, il se rencontre en milieu forestier (dans les ornières de véhicule), dans des carrières en exploitation ou en milieu agricole (prairie grasse/prairie humide). Il est ainsi nécessaire de vérifier que le site d'étude n'est pas utilisé par cette espèce au vu des potentielles prairies humides présentes sur le site et des possibles ornières pouvant être produites par les engins agricoles.

2 espèces d'amphibiens et 5 espèces de reptiles ont été recensées dans la bibliographie. Parmi ces espèces, la présence du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est à surveiller. **Il conviendra d'éviter la formation de mares temporaires et d'ornières lors de la phase travaux afin d'éviter la création de milieux de reproduction favorables à cette espèce et la potentielle destruction d'individus dus aux engins de chantier.**

5. Entomofaune

D'après la bibliographie disponible, 69 espèces d'insectes sont présentes dans l'aire d'étude éloignée. Parmi ces espèces, deux coléoptères présentent des enjeux écologiques. Les autres espèces de lépidoptères, odonates et orthoptères, sont des espèces communes en France et en Auvergne-Rhône-Alpes, ne présentant pas d'enjeux particuliers.

Le tableau suivant recense les différentes espèces de reptiles et amphibiens à enjeux recensés dans la bibliographie :

Tableau 11 : Entomofaune contactée sur l'AEI (terÉCO, 2026)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Directive Habitat	Protection nationale	LR France	LR AURA 2021
Grand-Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Annexe II et IV	Oui	NA	VU
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Annexe II	/	NA	NT

NE : Non évalué ; DD : Données insuffisantes ; LC : Non concerné ; NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique

Le Grand-Capricorne (*Cerambyx cerdo*) et le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) sont des coléoptères saproxyliques dont l'habitat est principalement les haies, vieux arbres et chemins forestiers. La raréfaction des vieux arbres et du bois mort dû à la gestion forestière entraîne une diminution de leurs habitats. Si l'aire d'étude immédiate en contient, il est préconisé de garder les arbres morts laissés sur place présentent un habitat et une source de nourriture pour de

nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont essentielles au processus de décomposition ou au refuge des espèces saproxylophages.

Les milieux-semis-ouverts de l'aire d'étude sont également favorables à l'accueil des lépidoptères et autres insectes.

69 espèces d'insectes ont été recensées dans la bibliographie. Parmi ces espèces, la présence du Grand-Capricorne (*Cerambyx cerdo*) et du Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) est à surveiller.

V. Synthèse des enjeux

Le tableau ci-dessous synthétise les enjeux du site sur la base des recherches bibliographiques :

Tableau 12 : Synthèse des enjeux sur site (terÉCO, 2026)

Thématique	Synthèse
Contexte écologique	Zone Natura 2000 présente à environ 2km de l'AEI. Zone d'étude comprise dans un corridor humide et ouvert.
Flore	5 EEE sont présentes sur la commune. Une attention particulière à ces espèces doit être faite en phase travaux.
Avifaune	Plusieurs espèces à enjeux de différents cortèges sont présents dans la bibliographie ainsi que 3 espèces faisant partie d'un PNA.
Mammifères	La loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>), espèce concernée par un PNA est présente dans l'AEE selon la bibliographie, cependant aucun cours d'eau n'est présent dans l'AER.
Chiroptères	Aucune espèce de Chiroptère n'a été relevée dans la bibliographie. Cependant le niveau de connaissance des chiroptères dans l'AEE est considéré comme lacunaire.
Herpétofaune	Le sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>) espèce concernée par un PNA est présente dans l'AEE selon la bibliographie, il faudra vérifier son éventuelle présence dans des mares ou ornières de l'AEI.
Entomofaune	Deux coléoptères saproxyliques à enjeux sont présents dans l'AEE selon la bibliographie. La conservation de leurs habitats (arbres morts, haies) est nécessaire.

VI. Conclusion et recommandations

La zone d'étude concerne 18,17 ha de prairies permanentes sur la commune de Saint-Eloy-d'Allier dans le département de l'Allier. L'aire d'étude immédiate n'est directement concernée par aucun périmètre de protection du patrimoine naturel. Le plus proche site Natura 2000 (FR2400519 « Haute vallée de l'Aenon et petits affluents ») se situe à environ 2 km.

Les principaux enjeux relevés dans la bibliographie résident en la potentielle présence d'espèces protégées sur site, tels que le Milan Royal, le Busard-Saint-Martin, l'œdicnème criard, la Loutre d'Europe, le Sonneur à ventre jaune et des coléoptères saproxyliques. La conservation des habitats permettant à ces espèces permettant à la faune de réaliser au moins une partie de leur cycle biologique est nécessaire. Ainsi, les haies, fourrés/ronciers, les bandes enherbées, arbres isolés et arbres morts devront être préservés.

De plus, afin de préserver la trame noire et les chiroptères potentiellement présents dans la zone d'étude, il est préconisé d'éviter toute pollution lumineuse lors de la mise en place du projet (tant en phase de travaux que d'exploitation) et d'éviter tout éclairage nocturne.

Concernant la flore, une attention particulière devra être portée aux Espèces exotiques envahissantes (EEE), susceptibles de se développer à la suite de travaux ou d'être propagées par les engins de chantier vers des secteurs aujourd'hui dépourvus de ces espèces. Il est donc préconisé de maintenir une vigilance particulière sur la zone d'emprise des travaux, car les zones remaniées et les zones de dépôt peuvent entraîner la prolifération des espèces végétales invasives.

Enfin, un calendrier écologique en phase travaux ou pendant la gestion du site pourra être mise en place avec un écologue. Ce calendrier devra tenir compte des périodes sensibles pour la faune (printemps/été pour la floraison, la reproduction et l'élevage des jeunes ainsi que l'hiver pour l'hivernage et l'hibernation) et la flore (mars à septembre) pour éviter la destruction d'espèce et l'altération d'habitats. Les travaux devront donc être effectués dans la mesure du possible en automne.

Annexe

Groupe taxonomique	Nom français	Nom scientifique
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune (Le)	Bombina variegata
Amphibiens	Grenouille agile (La)	Rana dalmatina
Angiospermes	Cytise à balais	Cytisus scoparius
Angiospermes	Ajonc mineur	Ulex minor
Angiospermes	Bruyère cendrée	Erica cinerea
Angiospermes	Chêne pédonculé	Quercus robur
Angiospermes	Callune commune	Calluna vulgaris
Angiospermes	Patience oseille	Rumex acetosa
Angiospermes	Ortie dioïque	Urtica dioica
Angiospermes	Patience petite-oseille	Rumex acetosella
Angiospermes	Plantain lancéolé	Plantago lanceolata
Angiospermes	Reine-des-prés	Filipendula ulmaria
Angiospermes	Lycophe d'Europe	Lycopus europaeus
Angiospermes	Agrostide capillaire	Agrostis capillaris
Angiospermes	Jasione des montagnes	Jasione montana
Angiospermes	Prunier épineux	Prunus spinosa
Angiospermes	Pâquerette vivace	Bellis perennis
Angiospermes	Germandrée scorodaine	Teucrium scorodonia
Angiospermes	Épiaire des forêts	Stachys sylvatica
Angiospermes	Scirpe des forêts	Scirpus sylvaticus
Angiospermes	Primevère élevée	Primula elatior
Angiospermes	Micropyre délicat	Micropyrum tenellum
Angiospermes	Chèvrefeuille des bois	Lonicera periclymenum
Angiospermes	Logfie minime	Logfia minima
Angiospermes	Jonc épars	Juncus effusus
Angiospermes	Millepertuis à feuilles de lin	Hypericum linariifolium
Angiospermes	Millepertuis couché	Hypericum humifusum
Angiospermes	Lierre grimpant	Hedera helix
Angiospermes	Géranium colombin	Geranium columbinum
Angiospermes	Canche précoce	Aira praecox
Angiospermes	Croisette commune	Cruciata laevipes
Angiospermes	Aubépine à un style	Crataegus monogyna
Angiospermes	Aulne glutineux	Alnus glutinosa
Angiospermes	Anémone des bois	Anemone nemorosa
Angiospermes	Angélique sylvestre	Angelica sylvestris
Angiospermes	Cirse des marais	Cirsium palustre
Angiospermes	Flouve odorante	Anthoxanthum odoratum
Angiospermes	Gouet tacheté	Arum maculatum
Angiospermes	Lotier corniculé	Lotus corniculatus
Angiospermes	Renoncule âcre	Ranunculus acris

Angiospermes	Digitale pourpre	<i>Digitalis purpurea</i>
Angiospermes	Potentille stérile	<i>Potentilla sterilis</i>
Angiospermes	Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>
Angiospermes	Téedalie à tiges nues	<i>Teesdalia nudicaulis</i>
Angiospermes	Genêt poilu	<i>Genista pilosa</i>
Angiospermes	Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>
Angiospermes	Violette de Rivinus	<i>Viola riviniana</i>
Angiospermes	Brachypode des forêts	<i>Brachypodium sylvaticum</i>
Angiospermes	Hêtre des forêts	<i>Fagus sylvatica</i>
Angiospermes	Luzule champêtre	<i>Luzula campestris</i>
Angiospermes	Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum tetrapterum</i>
Angiospermes	Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>
Angiospermes	Mauve musquée	<i>Malva moschata</i>
Angiospermes	Noisetier commun	<i>Corylus avellana</i>
Angiospermes	Benoîte des villes	<i>Geum urbanum</i>
Angiospermes	Scrofulaire noueuse	<i>Scrophularia nodosa</i>
Angiospermes	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europaeus</i>
Angiospermes	Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>
Angiospermes	Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>
Angiospermes	Rosier des champs	<i>Rosa arvensis</i>
Angiospermes	Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>
Angiospermes	Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>
Angiospermes	Prunier merisier	<i>Prunus avium</i>
Angiospermes	Mélique uniflore	<i>Melica uniflora</i>
Angiospermes	Houx commun	<i>Ilex aquifolium</i>
Angiospermes	Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>
Angiospermes	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>
Angiospermes	Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>
Angiospermes	Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>
Angiospermes	Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>
Angiospermes	Véronique beccabonga	<i>Veronica beccabunga</i>
Angiospermes	Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>
Angiospermes	Véronique petit-chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>
Angiospermes	Arnoséride naine	<i>Arnoseris minima</i>
Angiospermes	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
Angiospermes	Linaire rampante	<i>Linaria repens</i>
Angiospermes	Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>
Angiospermes	Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>
Angiospermes	Iris faux acore	<i>Iris pseudacorus</i>
Angiospermes	Laîche espacée	<i>Carex remota</i>
Angiospermes	Fausse jacinthe des bois	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>
Angiospermes	Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i>
Angiospermes	Gléchome lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>
Angiospermes	Cirse laineux	<i>Cirsium eriophorum</i>
Angiospermes	Ficaire printanière	<i>Ficaria verna</i>
Angiospermes	Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>

Angiospermes	Aigremoine eupatoire	Agrimonia eupatoria
Angiospermes	Circée de Paris	Circaea lutetiana
Angiospermes	Fausse arabette de Thalius	Arabidopsis thaliana
Angiospermes	Charme commun	Carpinus betulus
Angiospermes	Orpin pourpier	Sedum cepaea
Angiospermes	Silène commun	Silene vulgaris
Angiospermes	Pulmonaire à feuilles longues	Pulmonaria longifolia
Angiospermes	Stellaire intermédiaire	Stellaria media
Angiospermes	Herbe Catois	Prunella vulgaris
Angiospermes	Primevère vraie	Primula veris
Angiospermes	Euphorbe petit-cyprès	Euphorbia cyparissias
Angiospermes	Aigremoine élevée	Agrimonia procera
Angiospermes	Alliaire	Alliaria petiolata
Angiospermes	Ail des vignes	Allium vineale
Angiospermes	Fromental élevé	Arrhenatherum elatius
Angiospermes	Canche flexueuse	Avenella flexuosa
Angiospermes	Barbarée intermédiaire	Barbarea intermedia
Angiospermes	Bouleau pleureur	Betula pendula
Angiospermes	Bryone dioïque	Bryonia dioica
Angiospermes	Capselle bourse-à-pasteur	Capsella bursa-pastoris
Angiospermes	Cardamine des prés	Cardamine pratensis
Angiospermes	Laîche à pilules	Carex pilulifera
Angiospermes	Céraiste aggloméré	Cerastium glomeratum
Angiospermes	Cerfeuil enivrant	Chaerophyllum temulum
Angiospermes	Épilobe à feuilles sombres	Epilobium obscurum
Angiospermes	Géranium mou	Geranium molle
Angiospermes	Houlque laineuse	Holcus lanatus
Angiospermes	Millepertuis perforé	Hypericum perforatum
Angiospermes	Millepertuis élégant	Hypericum pulchrum
Angiospermes	Porcelle enracinée	Hypochaeris radicata
Angiospermes	Gesse des prés	Lathyrus pratensis
Angiospermes	Passerage champêtre	Lepidium campestre
Angiospermes	Ivraie vivace	Lolium perenne
Angiospermes	Lotier pédonculé	Lotus pedunculatus
Angiospermes	Luzule poilue	Luzula pilosa
Angiospermes	Lysimachie des bois	Lysimachia nemorum
Angiospermes	Salicaire commune	Lythrum salicaria
Angiospermes	Pommier sylvestre	Malus sylvestris
Angiospermes	Luzerne d'Arabie	Medicago arabica
Angiospermes	Moehringie trinervée	Moehringia trinervia
Angiospermes	Fléole des prés	Phleum pratense
Angiospermes	Pilloselle officinale	Pilosella officinarum
Angiospermes	Plantain corne-de-cerf	Plantago coronopus
Angiospermes	Sceau-de-Salomon multiflore	Polygonatum multiflorum
Angiospermes	Pourpier potager	Portulaca oleracea
Angiospermes	Nerprun purgatif	Rhamnus cathartica

Angiospermes	Rorippe amphibie	Rorippa amphibia
Angiospermes	Rumex crépu	Rumex crispus
Angiospermes	Patience élégante	Rumex pulcher
Angiospermes	Silène dioïque	Silene dioica
Angiospermes	Morelle douce-amère	Solanum dulcamara
Angiospermes	Spargoute de Morison	Spergula morisonii
Angiospermes	Stellaire graminée	Stellaria graminea
Angiospermes	Trèfle douteux	Trifolium dubium
Angiospermes	Verveine officinale	Verbena officinalis
Angiospermes	Véronique des champs	Veronica arvensis
Angiospermes	Violette odorante	Viola odorata
Angiospermes	Gaillet vrai	Galium verum
Angiospermes	Brome stérile	Anisantha sterilis
Angiospermes	Séneçon commun	Senecio vulgaris
Angiospermes	Orpin rougi	Sedum rubens
Angiospermes	Cirse des champs	Cirsium arvense
Angiospermes	Scutellaire à casque	Scutellaria galericulata
Angiospermes	Dorine à feuilles opposées	Chrysosplenium oppositifolium
Angiospermes	Pâturin commun	Poa trivialis
Angiospermes	Chénopode blanc	Chenopodium album
Angiospermes	Renouée des oiseaux	Polygonum aviculare
Angiospermes	Peuplier tremble	Populus tremula
Angiospermes	Géranium fluet	Geranium pusillum
Angiospermes	Scrofulaire auriculée	Scrophularia auriculata
Angiospermes	Géranium herbe-à-Robert	Geranium robertianum
Angiospermes	Épilobe cilié	Epilobium ciliatum
Angiospermes	Vulpie queue-de-rat	Vulpia myuros
Angiospermes	Saule cendré	Salix cinerea
Angiospermes	Patience à feuilles obtuses	Rumex obtusifolius
Angiospermes	Patience agglomérée	Rumex conglomeratus
Angiospermes	Laitue vireuse	Lactuca virosa
Angiospermes	Laiteron épineux	Sonchus asper
Angiospermes	Luzerne lupuline	Medicago lupulina
Angiospermes	Agrostide stolonifère	Agrostis stolonifera
Angiospermes	Herbe musquée	Adoxa moschatellina
Angiospermes	Échinochloa pied-de-coq	Echinochloa crus-galli
Angiospermes	Menthe à feuilles rondes	Mentha suaveolens
Angiospermes	Carotte sauvage	Daucus carota
Angiospermes	Galéopsis tétrahit	Galeopsis tetrahit
Angiospermes	Gaillet commun	Galium mollugo
Angiospermes	Cynosure crételle	Cynosurus cristatus
Angiospermes	Bugrane épineuse	Ononis spinosa
Angiospermes	Gaillet des rochers	Galium saxatile
Angiospermes	Gaillet des fanges	Galium uliginosum
Angiospermes	Oxalide petite-oseille	Oxalis acetosella

Angiospermes	Véronique officinale	Veronica officinalis
Angiospermes	Achillée millefeuille	Achillea millefolium
Angiospermes	Jonc ténu	Juncus tenuis
Angiospermes	Kickxie élatine	Kickxia elatine
Angiospermes	Laitue scariole	Lactuca serriola
Angiospermes	Matricaire discoïde	Matricaria discoidea
Angiospermes	Cardère à foulon	Dipsacus fullonum
Angiospermes	Eupatoire chanvrine	Eupatorium cannabinum
Angiospermes	Lathrée clandestine	Lathraea clandestina
Angiospermes	Érable sycomore	Acer pseudoplatanus
Angiospermes	Drave des murs	Draba muralis
Angiospermes	Liseron des champs	Convolvulus arvensis
Angiospermes	Linaire commune	Linaria vulgaris
Angiospermes	Molène bouillon-blanc	Verbascum thapsus
Angiospermes	Dactyle aggloméré	Dactylis glomerata
Angiospermes	Fétuque rouge	Festuca rubra
Angiospermes	Valérianelle potagère	Valerianella locusta
Angiospermes	Orme mineur	Ulmus minor
Angiospermes	Trèfle champêtre	Trifolium campestre
Angiospermes	Salsifis des prés	Tragopogon pratensis
Angiospermes	Torilide du Japon	Torilis japonica
Angiospermes	Stellaire alsine	Stellaria alsine
Angiospermes	Jacobée commune	Jacobaea vulgaris
Angiospermes	Mauve négligée	Malva neglecta
Angiospermes	Clinopode commun	Clinopodium vulgare
Angiospermes	Pulmonaire affine	Pulmonaria affinis
Angiospermes	Ronce framboisier	Rubus idaeus
Angiospermes	Renoncule flammette	Ranunculus flammula
Angiospermes	Chêne sessile	Quercus petraea
Angiospermes	Érythrée petite-centaurée	Centaurium erythraea
Angiospermes	Épilobe lancéolé	Epilobium lanceolatum
Angiospermes	Gnaphale des fanges	Gnaphalium uliginosum
Angiospermes	Centaurée trompeuse	Centaurea decipiens
Angiospermes	Crépide hérissée	Crepis setosa
Angiospermes	Digitaire sanguine	Digitaria sanguinalis
Angiospermes	Épervière des murs	Hieracium murorum
Angiospermes	Houlque molle	Holcus mollis
Angiospermes	Houblon lupulin	Humulus lupulus
Angiospermes	Laîche paniculée	Carex paniculata
Angiospermes	Épipactide helléborine	Epipactis helleborine
Angiospermes	Campanule raiponce	Campanula rapunculus
Angiospermes	Violette hérissée	Viola hirta
Angiospermes	Vesce des moissons	Vicia segetalis
Angiospermes	Viorne obier	Viburnum opulus
Angiospermes	Noyer royal	Juglans regia
Angiospermes	Jonc à fleurs aigues	Juncus acutiflorus

Angiospermes	Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>
Angiospermes	Ail maraîcher	<i>Allium oleraceum</i>
Angiospermes	Plantain-d'eau commun	<i>Alisma plantago-aquatica</i>
Angiospermes	Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>
Angiospermes	Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>
Angiospermes	Cynodon dactyle	<i>Cynodon dactylon</i>
Angiospermes	Aira caryophyllé	<i>Aira caryophyllea</i>
Angiospermes	Œillet armérie	<i>Dianthus armeria</i>
Angiospermes	Agrostide des vignes	<i>Agrostis vinealis</i>
Angiospermes	Drave printanière	<i>Draba verna</i>
Angiospermes	Éléocharide des marais	<i>Eleocharis palustris</i>
Angiospermes	Chiendent rampant	<i>Elytrigia repens</i>
Angiospermes	Épilobe des montagnes	<i>Epilobium montanum</i>
Angiospermes	Épilobe à petites fleurs	<i>Epilobium parviflorum</i>
Angiospermes	Vesce hérissée	<i>Ervilia hirsuta</i>
Angiospermes	Euphorbe réveil matin	<i>Euphorbia helioscopia</i>
Angiospermes	Fallope liseron	<i>Fallopia convolvulus</i>
Angiospermes	Fraisier sauvage	<i>Fragaria vesca</i>
Angiospermes	Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i>
Angiospermes	Galéopsis ladanum	<i>Galeopsis ladanum</i>
Angiospermes	Galéopsis des moissons	<i>Galeopsis segetum</i>
Angiospermes	Gaillet nain	<i>Galium pumilum</i>
Angiospermes	Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>
Angiospermes	Glycérie flottante	<i>Glyceria fluitans</i>
Angiospermes	Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>
Angiospermes	Berce sphondyle	<i>Heracleum sphondylium</i>
Angiospermes	Épervière verdâtre	<i>Hieracium glaucinum</i>
Angiospermes	Hylotéléphium téléphium	<i>Hylotelephium telephium</i>
Angiospermes	Jonc articulé	<i>Juncus articulatus</i>
Angiospermes	Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>
Angiospermes	Lamier embrassant	<i>Lamium amplexicaule</i>
Angiospermes	Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>
Angiospermes	Leersie faux riz	<i>Leersia oryzoides</i>
Angiospermes	Liondent hispide	<i>Leontodon hispidus</i>
Angiospermes	Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>
Angiospermes	Ivraie multiflore	<i>Lolium multiflorum</i>
Angiospermes	Lotier très étroit	<i>Lotus angustissimus</i>
Angiospermes	Luzule multiflore	<i>Luzula multiflora</i>
Angiospermes	Mauve sylvestre	<i>Malva sylvestris</i>
Angiospermes	Mélampyre des prés	<i>Melampyrum pratense</i>
Angiospermes	Mélisse officinale	<i>Melissa officinalis</i>
Angiospermes	Menthe des champs	<i>Mentha arvensis</i>
Angiospermes	Mercuriale vivace	<i>Mercurialis perennis</i>
Angiospermes	Misopates rubicond	<i>Misopates orontium</i>
Angiospermes	Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>
Angiospermes	Myosotis très rameux	<i>Myosotis ramosissima</i>

Angiospermes	Myriophylle du Brésil	Myriophyllum aquaticum
Angiospermes	Orchis mâle	Orchis mascula
Angiospermes	Ornithope délicat	Ornithopus perpusillus
Angiospermes	Panic à fleurs dichotomes	Panicum dichotomiflorum
Angiospermes	Raiponce en épi	Phyteuma spicatum
Angiospermes	Plantain élevé	Plantago major
Angiospermes	Pâturin des bois	Poa nemoralis
Angiospermes	Polygale commun	Polygala vulgaris
Angiospermes	Peuplier du Canada	Populus x canadensis
Angiospermes	Potentille négligée	Potentilla neglecta
Angiospermes	Potentille droite	Potentilla recta
Angiospermes	Potérium sanguisorbe	Poterium sanguisorba
Angiospermes	Groseillier rouge	Ribes rubrum
Angiospermes	Saule marsault	Salix caprea
Angiospermes	Sureau yèble	Sambucus ebulus
Angiospermes	Sureau noir	Sambucus nigra
Angiospermes	Shérardie des champs	Sherardia arvensis
Angiospermes	Sisymbre officinal	Sisymbrium officinale
Angiospermes	Laiteron des champs	Sonchus arvensis
Angiospermes	Laiteron potager	Sonchus oleraceus
Angiospermes	Spargoute des champs	Spergula arvensis
Angiospermes	Spargoute à cinq étamines	Spergula pentandra
Angiospermes	Spergulaire rouge	Spergularia rubra
Angiospermes	Laitue des murs	Lactuca muralis
Angiospermes	Thym faux pouliot	Thymus pulegioides
Angiospermes	Dioscorée commune	Dioscorea communis
Angiospermes	Trèfle hybride	Trifolium hybridum
Angiospermes	Trèfle strié	Trifolium striatum
Angiospermes	Massette à feuilles larges	Typha latifolia
Angiospermes	Valériane dioïque	Valeriana dioica
Angiospermes	Molène pulvérulente	Verbascum pulverulentum
Angiospermes	Véronique à feuilles de lierre	Veronica hederifolia
Angiospermes	Véronique à feuilles de serpolet	Veronica serpyllifolia
Angiospermes	Avoine folle	Avena fatua
Angiospermes	Brome petit-seigle	Bromus secalinus
Angiospermes	Arroche étalée	Atriplex patula
Angiospermes	Campanule étalée	Campanula patula
Angiospermes	Stellaire holostée	Rabelera holostea
Angiospermes	Cardamine flexueuse	Cardamine flexuosa
Angiospermes	Chardon penché	Carduus nutans
Angiospermes	Laîche caryophyllée	Carex caryophyllea
Angiospermes	Laîche écartée	Carex divulsa
Angiospermes	Laîche de Paira	Carex pairae
Angiospermes	Vulpie queue-d'écureuil	Vulpia bromoides
Angiospermes	Asperge officinale	Asparagus officinalis
Angiospermes	Laîche vésiculeuse	Carex vesicaria

Angiospermes	Petite bardane	Arctium minus
Angiospermes	Châtaignier cultivé	Castanea sativa
Angiospermes	Grande chélidoine	Chelidonium majus
Angiospermes	Chicorée sauvage	Cichorium intybus
Angiospermes	Ancolie commune	Aquilegia vulgaris
Angiospermes	Aphane australe	Aphanes australis
Angiospermes	Cirse commun	Cirsium vulgare
Angiospermes	Conopode dénudé	Conopodium majus
Angiospermes	Liseron des haies	Convolvulus sepium
Angiospermes	Corydale solide	Corydalis solida
Gymnospermes	Pin sylvestre	Pinus sylvestris
Gymnospermes	Genévrier commun	Juniperus communis
Insectes	Citron (Le)	Gonepteryx rhamni
Insectes	Agrion à larges pattes	Platycnemis pennipes
Insectes	Cuivré des marais (Le)	Lycaena dispar
Insectes	Tircis (Le)	Pararge aegeria
Insectes	Vulcain (Le)	Vanessa atalanta
Insectes	Mélitée du Plantain (La)	Melitaea cinxia
Insectes	Piérade du Lotier (La)	Leptidea sinapis
Insectes	Gazé (Le)	Aporia crataegi
Insectes	Myrtil (Le)	Maniola jurtina
Insectes	Cuivré fuligineux (Le)	Lycaena tityrus
Insectes	Amaryllis (L')	Pyronia tithonus
Insectes	Aurore (L')	Anthocharis cardamines
Insectes	Fadet commun (Le)	Coenonympha pamphilus
Insectes	Azuré de la Bugrane (L')	Polyommatus icarus
Insectes	Azuré des Nerpruns (L')	Celastrina argiolus
Insectes	Gomphe joli (Le)	Gomphus pulchellus
Insectes	Petite Violette (La)	Boloria dia
Insectes	Panthère (La)	Pseudopanthera macularia
Insectes	Gamma (Le)	Polygonia c-album
Insectes	Mélitée du Mélampyre (La)	Melitaea athalia
Insectes	Grande Tortue (La)	Nymphalis polychloros
Insectes	Aglaopé des haies (L')	Aglaope infausta
Insectes	Piérade du Navet (La)	Pieris napi
Insectes	Mélitée de la Lancéole (La)	Melitaea parthenoides
Insectes	Libellule déprimée (La)	Libellula depressa
Insectes	Grand Capricorne (Le)	Cerambyx cerdo
Insectes	Hoplie bleu	Hoplia coerulea
Insectes	Vanesse des Chardons (La)	Vanessa cardui
Insectes	Cerf-volant (mâle)	Lucanus cervus
Insectes	Agrion élégant	Ischnura elegans
Insectes	Souci (Le)	Colias crocea
Insectes	Azuré porte-queue (L')	Lampides boeticus
Insectes	Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo
Insectes	Nacré de la Sanguisorbe (Le)	Brenthis ino

Insectes	Grillon des bois	Nemobius sylvestris
Insectes	Anax empereur (L')	Anax imperator
Insectes	Paon-du-jour (Le)	Aglais io
Insectes	Cordulie bronzée (La)	Cordulia aenea
Insectes	Carte géographique (La)	Araschnia levana
Insectes	Gomphe à forceps (Le)	Onychogomphus forcipatus
Insectes	Tristan (Le)	Aphantopus hyperantus
Insectes	Sylvain azuré (Le)	Limenitis reducta
Insectes	Mélitée orangée (La)	Melitaea didyma
Insectes	Mélitée des Centaurées (La)	Melitaea phoebe
Insectes	Phalène picotée (La)	Ematurga atomaria
Insectes	Petite teigne des ruches	Achroia grisella
Insectes	Tordeuse verte du chêne	Tortrix viridana
Insectes	Thécla de la Ronce (La)	Callophrys rubi
Insectes	Grande Sauterelle verte	Tettigonia viridissima
Insectes	Clytre à grandes taches	Clytra laeviuscula
Insectes	Libellule fauve (La)	Libellula fulva
Insectes	Aesche printanière (L')	Brachytron pratense
Insectes	Piérade du Chou (La)	Pieris brassicae
Insectes	null	Physatocheila smreczynskii
Insectes	Orthétrum réticulé (L')	Orthetrum cancellatum
Insectes	Sphinx gazé (Le)	Hemaris fuciformis
Insectes	Grillon champêtre	Gryllus campestris
Insectes	Moro-Sphinx (Le)	Macroglossum stellatarum
Insectes	Anax napolitain (L')	Anax parthenope
Insectes	Écaille chinée (L')	Euplagia quadripunctaria
Insectes	Piérade de la Rave (La)	Pieris rapae
Insectes	Agrion mignon (L')	Coenagrion scitulum
Insectes	Agrion jouvencelle	Coenagrion puella
Insectes	Cercope	Cercopis vulnerata
Insectes	Ascalaphe soufré	Libelloides coccajus
Insectes	Frelon d'Europe	Vespa crabro
Insectes	Hespérie de l'Alcée (L')	Carcharodus alceae
Insectes	Mégère (La)	Lasiommata megera
Insectes	Demi-Deuil (Le)	Melanargia galathea
Mammifères	Loutre d'Europe	Lutra lutra
Mammifères	Chevreuil européen	Capreolus capreolus
Mammifères	Renard roux	Vulpes vulpes
Mammifères	Taupe d'Europe	Talpa europaea
Mousses	Mousse cactus	Campylopus introflexus
Mousses	null	Hypnum jutlandicum
Mousses	Mousse des jardiniers	Pseudoscleropodium purum
Mousses	Dicrane en balais	Dicranum scoparium
Mousses	null	Pleurozium schreberi
Oiseaux	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis
Oiseaux	Tarin des aulnes	Spinus spinus

Oiseaux	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>
Oiseaux	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Oiseaux	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Oiseaux	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>
Oiseaux	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Oiseaux	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Oiseaux	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>
Oiseaux	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>
Oiseaux	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>
Oiseaux	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>
Oiseaux	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>
Oiseaux	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>
Oiseaux	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>
Oiseaux	Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>
Oiseaux	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Oiseaux	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>
Oiseaux	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>
Oiseaux	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>
Oiseaux	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Oiseaux	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>
Oiseaux	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Oiseaux	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Oiseaux	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>
Oiseaux	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>
Oiseaux	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>
Oiseaux	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>
Oiseaux	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Oiseaux	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Oiseaux	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Oiseaux	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>
Oiseaux	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Oiseaux	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>
Oiseaux	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Oiseaux	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Oiseaux	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Oiseaux	Picépeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Oiseaux	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>
Oiseaux	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
Oiseaux	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Oiseaux	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
Oiseaux	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>
Oiseaux	Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Oiseaux	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>
Oiseaux	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>
Oiseaux	Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>
Oiseaux	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>

Oiseaux	Grive musicienne	Turdus philomelos
Oiseaux	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris
Oiseaux	Milan noir	Milvus migrans
Oiseaux	Accenteur mouchet	Prunella modularis
Oiseaux	Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus
Oiseaux	Corneille noire	Corvus corone
Oiseaux	Grive draine	Turdus viscivorus
Oiseaux	Loriot d'Europe	Oriolus oriolus
Oiseaux	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto
Oiseaux	Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes
Oiseaux	Faucon crécerelle	Falco tinnunculus
Oiseaux	Pie bavarde	Pica pica
Oiseaux	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros
Oiseaux	Pic noir	Dryocopus martius
Oiseaux	Mésange nonnette	Poecile palustris
Oiseaux	Moineau domestique	Passer domesticus
Oiseaux	Pinson du nord	Fringilla montifringilla
Oiseaux	Chevalier culblanc	Tringa ochropus
Oiseaux	Héron cendré	Ardea cinerea
Oiseaux	Bergeronnette printanière	Motacilla flava
Oiseaux	Bondrée apivore	Pernis apivorus
Oiseaux	Grive mauvis	Turdus iliacus
Oiseaux	Pie-griècheécorcheur	Lanius collurio
Oiseaux	Busard des roseaux	Circus aeruginosus
Oiseaux	Coucou gris	Cuculus canorus
Oiseaux	Roitelet huppé	Regulus regulus
Oiseaux	Épervier d'Europe	Accipiter nisus
Oiseaux	Grande Aigrette	Ardea alba
Ptéridophytes	Ptéridion aigle	Pteridium aquilinum
Ptéridophytes	Fougère femelle	Athyrium filix-femina
Ptéridophytes	Dryoptéride fougère-mâle	Dryopteris filix-mas
Ptéridophytes	Dryoptéride des Chartreux	Dryopteris carthusiana
Ptéridophytes	Doradille des murailles	Asplenium trichomanes
Ptéridophytes	Polypode commun	Polypodium vulgare
Ptéridophytes	Prêle des eaux	Equisetum fluviatile
Ptéridophytes	Doradille rue-des-murailles	Asplenium ruta-muraria
Ptéridophytes	Doradille cétérac	Asplenium ceterach
Ptéridophytes	Struthioptéride enépi	Struthiopteris spicant
Reptiles	Lézard des murailles (Le)	Podarcis muralis
Reptiles	Couleuvre helvétique	Natrix helvetica
Reptiles	Orvet fragile (L')	Anguis fragilis
Reptiles	Couleuvre vipérine (La)	Natrix maura
Reptiles	Lézard à deux raies (Le)	Lacerta bilineata